Association « Sauvegarde de l'Eglise de La Motte-St-Martin » Chez Marie-Claire MENUDIER 272, route du Vivier 38770 – La Motte-St-Martin Tel. 04 76 30 60 04



#### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

Une convocation à l'assemblée générale a été adressée à tous les adhérents 2021.

46 adhérents en 2021:

12 adhérents étaient présents ;

13 membres excusés ont donné un pouvoir;

Le quorum étant atteint, la séance a pu commencer.

Présence de Monsieur le Maire, Franck Gonnord et de son premier adjoint Christian Duhaut.

# Ordre du jour :

- Rapport moral,
- Rapport d'activités,
- Rapport financier,
- Election du Conseil d'Administration,
- Tarif cotisation 2022,
- Questions diverses...

## Rapport moral et d'activités 2021:

La Présidente Marie-Claire MENUDIER ouvre la séance à 10 heures, en remerciant les personnes présentes.

Elle précise que notre association «Sauvegarde de l'Eglise de la Motte-Saint-Martin» créée en juin 2014 a aujourd'hui 8 ans.

La dernière assemblée générale a eu lieu le 28/06/2021 (année pariculière - Covid deuxième année).

### Activités de l'année 2021 :

- Participation à un vide-grenier à Sassenage en septembre,
- Ouverture de l'église lors des journées du patrimoine en septembre,
- Visite de l'église suite à la commémoration du 11 novembre,
- Organisation d'un marché de Noël en décembre avec, bien entendu, la vente de notre "traditionnel calendrier".

La Présidente remercie tous les membres de l'association pour leur aide et leur implication dans ces activités. Elle remercie également Monsieur le Maire de nous prêter la salle polyvalente, d'être à nos côtés et de sa présence lors de nos manifestations.

Merci à Mélanie, secrétaire de mairie pour son aide sur son temps personnel, lors de la création du calendrier.

Marie-Claire Robert, Présidente d'honneur, remercie également Raymond pour tout le travail sur bois réalisé pour le marché de Noël.

### Les travaux pris en charge par l'association:

- la peinture des murs est terminée et le solde du devis a été réglé.
- Des objets ont été triés dans le bas du clocher et les employés communaux ont enlevé et jeté les objets abimés. Merci à eux.

### • <u>Projets</u>:

- En ce qui concerne le chauffage, la Présidente explique que nous nous projetons de plus en plus vers du chauffage électrique (radiants) et travaillons ensemble pour une étude plus affinée. Nous allons faire faire des devis et collaborer avec la mairie pour la mise en conformité de l'installation électrique si nous poursuivons dans ce sens.
- Ensuite, nous verrons s'il est nécessaire de changer un ou deux bancs et de faire installer un nouveau vitrail dans la nef gauche.
- Nous projetons de nous rendre à Gap afin d'acheter de beaux cierges et autres objets pour l'église.

La Présidente tient à remercier tous les membres de l'association, les adhérents, les donateurs ainsi que Franck Gonnord pour son aide et en tant que conseillère municipale, le conseil municipal pour leur écoute lors des réunions le samedi quand elle a des « demandes à faire » pour l'église.

Vote du bilan moral et d'activités : approbation à l'unanimité.

# **Rapport financier 2021:**

En l'absence de Philippe Vouilloz trésorier, Raymond Mangani vice-trésorier présente les résultats de l'année : (voir tableau page 3)

#### **ASSEMBLEE GENERALE ANNEE 2021**

AU 1ER JANVIER 2021 - BANQUE - COMPTE + LIVRET A POUR UN MONTANT TOTAL DE 15 898,94 €

Fournisseur	libellé	DEPENSES	RECETTES
	Assurance	171,63€	
	boulangerie -brioches marché de noel	60,65€	
	caisse argent liquide		90,53€
	imprimeur SORRA -calendriers	288,00€	
	Vente calendriers		600,00€
	dons et adhésions		2 338,77 €
	Facture peinture	10 000,00 €	
	frais divers - vernis +petits matériels	187,38€	
	ouverture eglise journee du patrimoine		90,00€
	marché de noel		1 292,83 €
	vide grenier sassenage		228,00€
	TOTAL	10 707,66 €	4 640,13 €

BILAN DE L'ANNEE 2021 : 15 898,94 € moins les dépenses de l'année 10 707,66 € + les recettes de l'année 4 640,13 € = bilan 2021 positif de 5 655,41 €

Vote du bilan financier : approbation à l'unanimité.

## **Election du Conseil d'Administration:**

<u>l</u>e Conseil d'Administration sera composé de : Geneviève Beauché, Geneviève Degout, Françoise Kowal, Evelyne Mangani, Marie-Claire Menudier, Marie-Claire Robert, Raymond Mangani, Roger Morel, Philippe Vouilloz.

## Le nouveau bureau est composé :

Présidente d'honneur : Marie-Claire Robert - Présidente : Marie-Claire Menudier -

Trésorier : Philippe Vouilloz – Trésorier adjoint Raymond Mangani - Secrétaire : Evelyne Mangani – Secrétaire adjointe : Françoise Kowal.

Approbation à l'unanimité.

### Vote du tarif de l'adhésion :

15 €/personne maintenus, tarif couple à 25 €.

## Proposition adoptée.

## **Questions diverses:**

- Finition de l'escalier conduisant à la tribune :
  - Bernard Beauché indique qu'il est toujours d'accord pour essayer de terminer l'escalier. Raymond et Guy Miard aideront également. Gilles, nouvel arrivé dans la commune (au Mollard) a dit à Evelyne qu'il pourrait donner un coup de main à l'association si besoin.

Philippe, excusé ce jour, sera certainement partant...

Ne reste plus qu'à faire coïncider les emplois du temps de tous les volontaires !

- Prochaines activités :
  - concert "les Petits Coeurs d'Eybens" en collaboration avec l'association "les Amis de N'Tjilla" le samedi 01/10/2022 à 18 heures,
  - calendrier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

La secrétaire, E. MANGANI La Présidente, M.C. MENUDIER